

Pourquoi mettre en place une politique de soutien à l'économie sociale et solidaire ?



Extraits de la déclaration commune des réseaux de collectivités locales en faveur de l'ESS - 2013

« L'économie sociale et solidaire n'est pas une démarche philanthropique, ou le supplément d'âme des politiques publiques, elle doit avoir une place stratégique au cœur de celles-ci, et irriguer la plupart des politiques publiques. Elle réinterroge la création de richesses et notre manière de la comptabiliser, favorise une démocratie participative active... Les collectivités locales, actrices majeures du développement des territoires urbains et ruraux, organisatrices du dialogue de proximité avec la société civile, ont, aux côtés de l'Etat, un rôle fondamental afin de favoriser le développement de l'ESS dans les territoires. »

1

Pour soutenir la création d'emplois durables et la (re)localisation des activités

L'économie sociale et solidaire contribue à un **développement «inclusif»** qui crée des emplois non délocalisables. Certaines entreprises contribuent également à **l'insertion par l'activité économique** de personnes éloignées de l'emploi.

L'ESS est souvent le premier employeur en milieu rural et est une des rares formes d'économie privée à aller dans des zones défavorisées.

Face à la crise, les entreprises de l'économie sociale et solidaire qui n'ont pas d'actionnaires à rémunérer, par exemple les coopératives, ont mieux résisté, même si aujourd'hui l'emploi associatif commence à être fragilisé.

+ 4,9%

d'emplois de l'ESS en milieu rural entre 2008 et 2015

- 4,1%

d'emplois de l'économie hors ESS en milieu rural entre 2008 et 2015

Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, d'après Insee CLAP 2008-2012-2015

2

Pour favoriser la transition écologique et la résilience des territoires

L'une des dimensions souvent méconnues de l'économie sociale et solidaire est **sa capacité d'innovation économique et sociale associant les habitants** : nouveaux services, nouveaux métiers, nouvelles formes de gouvernance,...

L'économie sociale et solidaire défriche de nouveaux modes de faire et **participe activement à la transition écologique et à la résilience des territoires.**

Elle a été pionnière des filières de recyclage (papier, textile, déchets électroniques,...), dans les modes de production et distribution d'une offre agricole plus respectueuse de la planète (bio, agriculture paysanne, circuits courts,...), dans les questions de transition énergétique (lutte contre la précarité énergétique, mobilité durable,...).



Plusieurs conseils régionaux soutiennent des **projets de production d'énergies renouvelables participatifs et citoyens**, en milieu rural comme urbain.

Associant collectivités, entreprises, habitants et acteurs de la finance solidaire, ces projets permettent à chacun de participer à la transition énergétique et à la résilience locale.

3 Pour répondre aux besoins des habitant.e.s et des entreprises

Au delà de son impact en termes d'emplois, l'économie sociale et solidaire **apporte des réponses à des besoins non satisfaits des habitants**. Associations d'aide à domicile ou de petite enfance, proposant des services accessibles à tous, associations culturelles et sportives, plateforme coopérative de mobilité...Elles contribuent à la qualité de vie et sont un élément essentiel de l'image du territoire.

L'ESS contribue à l'émancipation de chacun, que ce soit par ses acteurs de l'éducation populaire, de la culture...

4 Pour assurer une cohésion sociale et territoriale

Mobilité accessible et durable, services de proximité, activités associatives et culturelles, développement économique local...l'économie sociale et solidaire contribue à travers ses activités au lien social et à la cohésion territoriale. Elle croise les enjeux des politiques publiques menées par les collectivités locales : politique de la ville, sociale, économique, culturelle, d'aménagement,... (voir fiche ^{n°3}).

En territoire rural comme urbain, l'ESS favorise le «vivre ensemble» et la **lutte contre les inégalités et contre toutes les formes de discrimination**.

« L'ESS a fait la preuve dans l'urgence de la crise de Covid-19 de la puissance de son patrimoine de solutions développées dans nos territoires, quand il est co-construit avec les collectivités, dans la pluralité. Cette crise vient réaffirmer la nécessité des principes de proximité, de solidarité, et de durabilité à tous les étages de nos politiques publiques ».



Mahel Coppey,
présidente du RTES



Ressources pour aller plus loin

- [Déclaration commune](#) des têtes de réseaux de collectivités locales en faveur de l'ESS - 2013
- Les [Points de RepèrESS](#) du RTES
- *ESS: contribuer au développement des territoires*, Dossier d'experts, Territorial Editions, 2015
- Articles sur l'ESS de la Gazette des communes et de la Banque des Territoires.

